

Qu'est-ce qu'une problématique ?

Trois étapes :

1. Définition de la problématique
2. Qu'est-ce qu'une bonne problématique ?
3. Comment problématiser ?

1. Définition de la problématique

- Selon le Robert, une problématique, c'est « l'art de poser les problèmes ».

→ Problématiser, c'est donc être capable d'interroger un sujet pour en faire sortir un ou plusieurs problèmes. Au delà, **l'élaboration d'une problématique suppose la capacité à articuler et hiérarchiser ces problèmes.**

- Un problème sous forme de questions

Problématiser, c'est l'art de poser les questions pertinentes – qui est une caractéristique de toute activité scientifique. Cf. Lévi-Strauss : « Le savant n'est pas celui qui donne les bonnes réponses, mais *celui qui pose les bonnes questions* ».

La problématique, c'est une question à laquelle le devoir apporte une réponse (différente toutefois d'une solution définitive). En fait, il ne s'agit pas tant d'apporter une réponse que de la construire progressivement, en approfondissant la question initiale.

L'effort de problématisation, c'est la « capacité à faire surgir du sujet une série de questionnements et de problèmes articulés entre eux et à choisir un angle d'attaque pertinent et fécond » (Rapport du jury, Capes de Sciences Economiques et Sociales, 1998). Il implique donc :

- 1) travail de reformulation sous forme d'un ou plusieurs questions articulées ;
- 2) stratégie argumentative permettant de répondre de manière cohérente à l'ensemble de ces questions

→ La problématique donne sens au devoir et en constitue la clé de voûte (Le Méhanèze, 1999)

- **La problématique peut souvent être formulée sous forme de paradoxe.**

2. Qu'est-ce qu'une bonne problématique ?

3 caractéristiques :

- **Problématique « englobante »** : donne au sujet son extension maximale ; les principaux aspects du sujet sont abordés.

- **Problématique « actuelle »** : prend en considération l'état le plus récent du débat théorique et des données empiriques, tout en les mettant en perspective dans le temps et dans l'espace.

- **Problématique « féconde »** : la plus riche possible.

3. Comment problématiser ?

Remarque : ici, il s'agit de voir comment élaborer une problématique dans le cas d'une dissertation.

- 2 éléments essentiels pour la dissertation :

- * L'enjeu de toute dissertation, c'est de transformer l'énoncé en un sujet de réflexion ; de répondre à une question implicite ou explicite ;
- * à sujet unique, problématique unique (c'est-à-dire un même enjeu principal).

- De l'analyse du sujet au choix d'une problématique :

- 1^{ère} étape : l'analyse du sujet ;
- 2^{ème} étape : Conseils techniques ;

a. Comment analyser un sujet ?

Cf. notamment Etienne et Revol (2002).

- Savoir lire un énoncé :

- * conseil : recopier l'énoncé.
- * bien lire un énoncé, de manière à le circonscrire :

→ Bien saisir la signification du sujet, de manière à éviter trois principales erreurs :

- Traiter un autre sujet que celui qui est posé ;
- Etendre abusivement le champ du sujet (hors sujet) ;
- Ne traiter qu'une partie du sujet.

→ **Règle d'or** : « *traiter tout le sujet, rien que le sujet* » (cf. rapport sur l'oral du Capes de SES, 1997)

* lire avec méthode l'énoncé : tous les termes n'ont pas la même valeur.

- Ceux qui permettent d'identifier la **nature de la question** : « *dans quelle mesure...* », « *peut-on dire...* » appellent une réponse nuancée, alors que « *montrez que* » indique que seul un aspect de la question doit être étudié ;
- Ceux qui appartiennent au langage spécialisé (de la science politique, du droit, ...) et qui détermine le **champ conceptuel** du sujet ;
- Ceux qui donnent des indications spatio-temporelles : le **cadre du sujet**.

→ Trois éléments doivent être identifier dans tout sujet :

1. **La question** : que me demande-t-on ?
2. **Le(s) thème(s) d'étude** : sur quel domaine de connaissances ?
3. **Le cadre** : dans quel contexte spatio-temporel ?

- Comprendre le sujet :

A. Trois types de sujets :

Il existe différents types de sujets, plus ou moins problématisés – selon que la question est explicite (sujet formulé sous forme interrogative) ou implicite (concepts reliés par la conjonction de coordination 'et' ou formulation suggérant l'existence d'un débat). Plus précisément, distinction entre 3 types de sujets :

* les énoncés sans problématique apparente : les sujets de type 'analyse'

Ex : « Les ouvriers dans la société contemporaine ».

2 stratégies *a priori* :

- L'inventaire de manière à englober tous les aspects du sujet
- 2 risques : l'absence de problématique ; en rester au superficiel → à éviter
- Choisir un angle d'attaque jugé particulièrement pertinent : une stratégie plus risquée, mais intéressante.

* les énoncés à problématique explicite : sujets de type 'discussion'

Ces sujets sont introduits par les expressions : « Faut-il... ? », « Peut-on... ? », « Est-il souhaitable... ? », « Dans quelle mesure observe-t-on... ? »

Ex : « Peut-on encore parler d'une classe ouvrière ? »

Ces sujets portent souvent sur des thèmes qui prêtent à la controverse :

- Quant à la pertinence d'une notion ou d'un auteur : « Dans quelle mesure les employés constituent-ils un groupe social ? » ;
- Quant à la possibilité d'un phénomène : « La fin des ouvriers ? » ;
- Quant au caractère souhaitable d'une politique : « L'intervention de l'Etat est-elle une solution aux défaillances de marché ? » ;
- Quant à l'impact d'un phénomène A sur un phénomène B.

* les énoncés à problématique implicite : sujets de type 'mise en relation'

- *le plus souvent, conjonction de coordination 'et'*

Ne pas étudier chaque phénomène séparément, mais au contraire envisager leur ARTICULATION : complémentarité ou opposition ; corrélation ; relation de causes ou d'effets.

Cela implique d'étudier systématiquement les deux types de catégorisation : par rapport au contexte de l'émergence d'un phénomène et par rapport à la manière d'appréhender la réalité sociale.

Ex : « Pauvreté et exclusion ».

- « ou » : *moins d'ambiguïté*. Le sujet suggère d'envisager successivement les deux aspects du problème.

Ex : « L'opinion publique, construction ou photographie du réel ? »

B. Les thèmes d'études

→ Il s'agit de **clarifier les concepts mobilisés par le sujet** ;

- définir chaque terme ;
- distinguer les mots proches (ne pas confondre des termes voisins) ;
- ne pas prendre le tout pour une partie et vice versa.

C. Le cadre spatio-temporel

Plusieurs types de sujets de ce point de vue :

- **sujet explicitement situé** ;

Ex : « Vous présenterez les déterminants du vote dans la France des années 2000 ».

- **sujet implicitement situé** (par les termes « actuellement », « aujourd'hui », « encore ») ;

Ex : « Quels sont les principaux facteurs influençant le vote aujourd'hui ? »

- **sujet non délimité** : lorsque le cadre n'est pas fixé avec précision dans l'énoncé, vous devez le faire, en justifiant rapidement le choix dans l'introduction.

Ex : « Les déterminants du vote ».

b. Conseils techniques

- Formuler les différentes questions qui se posent par rapport au sujet :

* divers types de questions :

- En quoi ? dans quelle mesure ?
- Par quels moyens ? Comment ?
- Pourquoi ?

* le but de ces questions : ce n'est pas de décrire, mais d'impulser une dynamique.

-En sélectionner une ou deux autour desquelles tout le développement sera construit.

* *éviter de poser trop de questions*, car une surabondance de questions témoigne d'une incapacité à sélectionner les axes principaux, à repérer les variables clé ;

* s'il y a plusieurs questions, ne pas les présenter successivement, mais introduire des phrases de transition qui montrent pourquoi la question suivante est pertinente et dépasse la précédente ou se présente sur un niveau différent.

- Attention : si le sujet est formulé sous forme de question, la problématique ne doit pas reprendre la même question comme problématique.

Références mentionnées :

FERREOL Gilles, *La dissertation sociologique*, Armand Colin, 2000, 192 p.

LE MEHANEZE – LEFAY Sophie, *La dissertation*, Edition du temps, 1999, 158 p.

REVOL René et ETIENNE Jean, *La dissertation économique*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 191 p.